

Charenton
Information

2014/2018

Une équipe au travail



SOMMAIRE

P. 3 - Edito

P. 4 Charenton accompagne ses habitants

P. 05 – Petite Enfance

P. 06 – Enfance Education

P. 07 – Jeunesse

P. 08 – Médiation-Prévention

P. 09 – Seniors

P. 10 – Solidarité

P. 11 Charenton protège son cadre de vie

P. 12 – Urbanisme et aménagement durable de la ville

P. 13 – Logement

P. 14 – Emploi et Entreprises

P. 15 – Commerces

P. 16 – Environnement

P. 17 – Propreté-Voirie

P. 18 – Mobilité

P. 19 Charenton propose des loisirs

P. 20 – Culture

P. 21 – Sport

P. 22 – Animations et commémorations

P. 23 – Associations - Jumelages

P. 24 Charenton prépare l'avenir

P. 25 – Sécurité

P. 26 – Finances

P. 27 – Proximité

P. 28 – Participation locale

P. 29 – Les dossiers

P. 31 Tribunes d'expression libre



2014 – 2018 : Une équipe au travail

Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

En 2014, vous avez largement accordé votre confiance à l'équipe conduite par Jean-Marie BRETILLON dont le programme de mandature était constitué de 120 propositions.

Dès mon élection à la tête du Conseil Municipal en 2016, j'ai voulu poursuivre la dynamique impulsée par mon prédécesseur et notre équipe municipale. Les résultats du travail mené conjointement par les élus et les services de la ville méritent de vous être présentés car ils témoignent de notre fidélité à nos promesses et à nos convictions. J'ai pleinement conscience que la réussite de nos initiatives est liée à votre adhésion que nous cultivons grâce à nos échanges, à l'esprit de concertation et de démocratie locale auxquels nous vous associons.

A mi-parcours, les engagements de la Municipalité ont été majoritairement concrétisés ou sont sur le point de l'être. D'autres ont dû être revus de la même façon que de nouvelles actions significatives ont aussi été mises en œuvre. En effet, une commune doit sans cesse s'adapter. Ceci est d'autant plus vrai dans un contexte national tendu sur le plan économique, des finances publiques et du paysage institutionnel.

Le renouvellement urbain, l'amélioration du cadre de vie, la sécurité des personnes, la solidarité, le développement et la qualité des services à nos concitoyens, la solidité de nos finances, la maîtrise des dépenses, une fiscalité modérée parmi les plus faibles du Val-de-Marne, des orientations fortement marquées par le développement durable sont les maîtres mots et les références de notre action. Je salue ici l'ensemble de mon équipe pour son investissement à mes côtés.

Quartier par quartier, de nouveaux espaces de vie, réalisés ou en cours de réalisation, dessinent le Charenton de demain. Notre belle commune prend toute sa place dans le peloton des villes franciliennes où il fait bon vivre pour la haute qualité des services publics locaux et son cadre de vie équilibré.

Mieux, nous nous sommes positionnés comme des acteurs de l'histoire du Grand Paris grâce au lancement de l'opération de renouvellement urbain du quartier de Bercy qui va enfin pouvoir se concrétiser.

Soyez assurés de notre mobilisation pour améliorer votre quotidien et préparer le futur afin de permettre aux familles de s'épanouir, aux jeunes de se projeter dans l'avenir, aux associations d'agir, aux entrepreneurs de travailler, aux talents d'émerger pour, en clair, s'épanouir dans notre ville que nous aimons tant.

Hervé GICQUEL

Maire de Charenton-le-Pont | Conseiller départemental du Val-de-Marne

Charenton accompagne ses habitants



Petite enfance



La Municipalité est engagée dans une démarche continue pour l'amélioration de ses équipements " petite enfance " et l'accompagnement des familles charentonnaises en recherche d'un mode d'accueil qu'il soit public ou privé pour les enfants de moins de 3 ans.



**La parole à
Gabriela KADOUC,
Conseillère municipale déléguée
à la petite enfance**

" Pour aider les familles, la Municipalité ne ménage pas ses efforts en offrant des structures de qualité avec des agents communaux attentifs aux tout petits. Notre commune a également la chance d'avoir de nombreuses offres de gardes privées comme des assistant(e)s maternel(le)s, des gardes à domicile, des crèches privées sur lesquelles elles orientent les parents pour répondre aux besoins locaux. Enfin, elle fait preuve d'innovation dans le domaine grâce à l'instauration du SAJE, aide financière pour les familles utilisant la garde individuelle ".

- Ouverture en 2015 d'un relais des assistant(e)s maternel(le)s (RAM) au Centre Alexandre Portier : lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents en recherche d'un mode de garde, des assistant(e)s maternel(le)s et des professionnels de la petite enfance
- Organisation de réunions d'information des familles sur les modes de garde tous les 2 mois en Mairie
- Lancement en 2017 du Soutien à l'Accueil du Jeune Enfant (SAJE). Cette aide financière permet de rémunérer un(e) assistant(e) maternel(le) ou un(e) garde à domicile, pour un enfant de moins de 3 ans. Attribuée sous conditions de ressources, elle compense le surcoût d'une garde individuelle privée par rapport aux multi accueils
- Mise en place en 2017 d'une délégation de service public pour le Multi-accueil Bleu
- Eveil au développement durable via des ateliers jardinage dans les structures petite enfance
- Pré-inscriptions en multi-accueil en ligne via "monespacecharenton"

• Réaménagement en cours du multi-accueil Paris qui va permettre l'ouverture de 10 berceaux supplémentaires en 2019. Cet équipement comptera 40 places au total.

• Soutien à l'implantation de multi-accueils privés sur le territoire

- 450** naissances par an
- 180** nouveaux enfants sont admis, en moyenne, dans les multi accueils municipaux chaque année
- 470** berceaux seront gérés par la Ville en 2019 (chiffre incluant les berceaux réservés par la collectivité dans les structures privées)
- 61%** Capacité d'accueil de Charenton (modes d'accueils individuels compris), capacité départementale : 48%, capacité nationale : 53,9%
- 180** agents sont employés par la Ville pour prendre soin des tout-petits (soit 30% du total de ses effectifs)
- 50** familles bénéficient du SAJE
- 250** enfants accueillis via des modes privés (assistantes maternelles, gardes à domicile...)
- 80** assistantes maternelles agréées du secteur libre (2 à 3 enfants)
- 80** gardes à domicile (individuelles ou partagées)

Favoriser l'épanouissement des enfants, améliorer les conditions de travail des enseignants et offrir aux parents un cadre éducatif de qualité sont les principales missions de la municipalité. Les enfants scolarisés passent beaucoup de temps à l'école, la collectivité leur donne les moyens d'apprendre dans des équipements entretenus et avec des activités péri et extra scolaires stimulantes.



- Ouverture de l'école élémentaire Anatole France avec un accueil de loisirs en septembre 2018
- Programme d'actions de sensibilisation au développement durable
- Mise en place d'une restauration scolaire avec près de 30% de produits bio, 50% minimum de produits de provenance locale, des produits de saison et labellisés (label rouge, AOP, AOC)
- Lutte contre le gaspillage alimentaire en respectant les grammages et les apports nutritionnels
- Instauration d'un tri des biodéchets dans les écoles élémentaires
- Renforcement de l'éducation musicale en maternelle et élémentaire à travers les actions des intervenants musicaux

- Création d'un parcours culturel visant à sensibiliser les enfants aux différents arts grâce aux équipements culturels municipaux
- Programmation jeune public au T2R depuis 2017
- Déploiement continu d'outils numériques (tableaux interactifs, tablettes...)
- Création d'un parcours citoyen (visite de la Mairie, de l'Assemblée nationale, du Sénat,

de la maison du combattant, participations aux diverses initiatives patriotiques et au devoir de mémoire...)

- Programmation commune des séjours d'été avec le service jeunesse pour les 6 - 17 ans
- Consolidation des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) dans le cadre d'importants travaux de sécurisation du patrimoine scolaire



La parole à
Marie-Hélène MAGNE
1^{ère} Adjointe au Maire chargée
de l'Enfance et de l'Education
Vice Présidente du territoire
ParisEstMarne&Bois

" Nous savons l'importance des premières années d'apprentissage et d'éducation pour nos plus jeunes concitoyens. C'est la raison pour laquelle tout est mis en œuvre à Charenton, en partenariat avec l'Education nationale et les parents d'élèves pour offrir un cadre éducatif de qualité. Par ses bâtiments, ses activités scolaires, péri et extra scolaires, Charenton se classe dans ce domaine parmi les meilleurs élèves du département. La dimension du développement durable fait également l'objet d'un travail important pour éveiller la conscience des jeunes " .

Réformes des rythmes scolaires

La Ville, en liaison avec la communauté éducative, a réussi à s'adapter à l'évolution des rythmes scolaires en 2014.

A l'issue d'une concertation menée auprès des parents et des enseignants, 56.3% des votants se sont exprimés en faveur du retour à la semaine de 4 jours en septembre 2018.



La Ville prend en compte les demandes des jeunes au travers de ses différentes actions et notamment de son service jeunesse. Au-delà des activités de loisirs, ceux-ci sont encouragés par les services municipaux à devenir des acteurs de la ville et à se forger une conscience citoyenne, responsable et engagée.



La parole à Fabien BENOIT, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse, à l'Enseignement secondaire et au Numérique

" Depuis 4 ans, l'équipe municipale s'efforce de diversifier les activités offertes aux jeunes Charentonnais notamment par le biais du service "jeunesse". Les partenaires locaux et en particulier les équipes des établissements d'enseignement secondaire de la ville (Collège La Cerisaie, Lycée Schuman, Groupe scolaire Notre-Dame-des-Missions, ...) sont associés à cette dynamique. Nous nous engageons quotidiennement pour qu'ils trouvent des activités épanouissantes, prennent conscience de leur rôle au sein de la ville et deviennent les citoyens de demain ".

- Renforcement des activités du service municipal jeunesse, 7 bis quai de Bercy
- Accroissement des inscriptions aux accueils de loisirs pour les 11/17 ans, aux activités éducatives, culturelles et de loisirs les mercredis et lors des vacances scolaires
- Programmation de séjours pendant les vacances d'été pour les 6/17 ans en partenariat avec le service Enfance Education
- Diversification des ateliers socioculturels (théâtre, musique, hip hop, chant, loisirs créatifs ...) ouverts désormais dès l'âge de 6 ans
- Mise à disposition encadrée du Studio d'enregistrement (partenariat avec le lycée, les Accueils de loisirs...)
- Sensibilisation aux actions solidaires (mise en place de collectes alimentaires, visite de l'épicerie sociale "au petit plus", rencontres intergénérationnelles...)
- Tarification selon le quotient familial

- Intégration du service jeunesse au Portail numérique "Mon Espace Charenton" ouvrant la possibilité aux familles de s'inscrire et de régler leurs factures de manière dématérialisée
- Organisation conjointe et accueil des soirées festives de fin d'année des collègues et lycées

2018/2019 sera marquée par la mise en œuvre du renouvellement du "Conseil Municipal des Jeunes": Cette instance de participation locale permet aux collégiens d'apprendre à débattre, réfléchir, proposer des actions et agir pour la collectivité. Cette expérience permet de comprendre les différents aspects que peut recouvrir le terme de citoyenneté. Composée de jeunes scolarisés en 6^e et 5^e, l'assemblée est élue pour deux ans et participe à la vie municipale.

• Suivi du déploiement des outils numériques dans les écoles et de la transition avec " Ordival " remis par le Département aux collégiens à leur arrivée en 6^e y compris à Notre Dame des Missions

- Le lycée Robert Schuman de Charenton fait partie des 19 établissements franciliens sélectionnés pour expérimenter le 100% numérique.

La Ville de Charenton a développé des actions de médiation-prévention afin de soutenir les jeunes et notamment le public des 18 – 25 ans. Les parents sont également des utilisateurs de ce service qui constitue un lieu d'écoute et d'orientation à des moments de la vie pouvant être facteurs d'inquiétudes et de questionnements.



**La parole à
Rachel GRUBER,
conseillère municipale déléguée
à la Médiation-Prévention**

" La Médiation Prévention englobe un large spectre à Charenton. Elle vise à recréer du lien social, dialoguer avec les jeunes, assurer une présence préventive et dissuasive. Il s'agit aussi d'orienter et d'accompagner divers publics face à des situations complexes dans leurs démarches afin de les aider à se projeter vers l'avenir. C'est une mission importante pour laquelle la Ville ne ménage pas ses efforts ".

- Repérage de jeunes en situation difficile
- Accompagnement des jeunes dans leurs démarches administratives avec orientation vers les partenaires spécifiques (Mission Locale, Direction de l'Economie et de l'Emploi, CCAS...)
- Réalisation d'actions de prévention ciblées notamment dans les établissements scolaires (citoyenneté, lutte contre les préjugés, radicalisation, harcèlement, jeux dangereux, conduites à risques, addictions, vie affective et sexuelle, prévention du SIDA, hygiène de vie, accidents domestiques)
- Lutte contre la radicalisation (débats suite à la projection du téléfilm " Ne m'abandonne pas " de Xavier DURRINGER à Toffoli en 2016, et à la programmation de la pièce " Djihad " d'Ismail SAIDI au T2R en 2017 ...)
- Participation aux travaux du Conseil local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)
- Partenariats actifs avec les équipes des établissements d'enseignement
- Expérimentation du déploiement de 16h à 22h du jeudi au samedi d'une équipe de médiation de rue en 2018.



Un dispositif innovant de bourse au permis

Pour aider les jeunes Charentonnais et leur faciliter l'acquisition d'un atout, le Service Médiation-Prévention a relancé le dispositif "bourse au permis de conduire" en contrepartie d'un engagement citoyen d'une durée de 35H dans un service municipal. Il s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans qui n'ont pas les moyens de financer eux-mêmes leur permis et pour lesquels il est indispensable de l'avoir dans le cadre de leurs études ou de leur activité professionnelle.

Une commune où il fait bon vivre porte toujours une attention particulière aux seniors. Elle doit se donner les moyens de les aider au quotidien par des équipements et des services adaptés. Actifs et dynamiques, les aînés doivent avoir la possibilité d'être au coeur du bien-vivre ensemble et des liens intergénérationnels. Face à la diversité des situations que connaissent les seniors, la collectivité s'est engagée dans une démarche dont l'objectif est de permettre à chacun – quel que soit son âge – de trouver un cadre adapté à son parcours de vie.



La parole à
Chantal LEHOUT-POSMANCIER,
Maire adjointe chargée des seniors
et de la résidence Jeanne d'Albret

" La Municipalité s'est donnée pour objectif d'écouter et d'accompagner les seniors. Des aides et des services ont été mis en œuvre pour lutter contre l'isolement et favoriser l'autonomie des plus fragiles. Etre aîné aujourd'hui, c'est également demeurer actif. Le développement des programmes d'animations et de sorties proposés chaque mois a favorisé la préservation du lien social. Nous sommes attachés à garantir cette solidarité tout autant que les liens intergénérationnels ".

- Renforcement du Complément Mensuel de Ressources (CMR) qui est une aide financière luttant efficacement contre la précarité
- Transformation de l'ancienne prime de chauffage pour favoriser le soutien à domicile des personnes âgées
- Prise en charge intégrale par la Ville, depuis 2017, de l'abonnement à la télé assistance à domicile permettant d'assurer une veille 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, des personnes fragilisées.
- Amélioration du Plan canicule en faveur des personnes retraitées et vulnérables l'été permettant également un suivi régulier tout le reste de l'année.
- Ouverture de l'Espace autonomie en 2017, 2, rue Louis Pergaud à Maisons-Alfort : un nouveau lieu d'information pour les Charentonnais de plus de 60 ans. Des permanences sont aussi organisées au CCAS de Charenton.
- Restructuration du Pôle seniors (soutien

aux seniors et aux animations dédiées aux retraités) en novembre 2017

- Stabilité des redevances locatives et du prix des repas de la Résidence Jeanne d'Albret
- Renforcement des activités à vocation intergénérationnelle dans les divers équipements de la ville (rencontres autour du jardinage, des accueils de Loisirs...)
- Partenariats étroits avec les associations tournées vers les aînés (A3A, ASC, Aidapac, Clapa...)

Rénovée en 2014, la résidence autonomie Jeanne d'Albret a vocation à offrir aux personnes âgées valides et autonomes un lieu de vie sécurisant avec des mesures d'accompagnement dont elles peuvent avoir besoin. Divers ateliers sont régulièrement proposés aux résidents pour développer le lien social en toute convivialité et en associant les familles.

340 abonnés au dispositif de téléalarme
200 personnes bénéficient du CMR
(Complément mensuel de ressources)

15 500 repas livrés à domicile par an
8 400 repas servis à la résidence
autonomie Jeanne d'Albret

Accompagner les Charentonnaises et les Charentonnais à tous les âges de la vie, mais également lors de périodes difficiles en les orientant ou en leur apportant des soutiens humains ou financiers notamment par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale est une mission fondamentale et nécessaire pour la Municipalité qui défend une solidarité active.



La parole à **Michel VAN DEN AKKER**, Conseiller municipal délégué au service social, à la santé, aux personnes handicapées et dépendantes et à la maison médicalisée

"La ville de Charenton, grâce à son Centre Communal d'Action Sociale et à ses partenaires, permet à nos concitoyens de bénéficier d'une large palette de soutiens en fonction de leurs ressources et des difficultés auxquels ils peuvent être confrontés. Être à l'écoute et trouver des solutions adaptées, tels sont les axes de notre politique de solidarité. Nos dispositifs démontrent notre mobilisation dans le domaine du bien vivre et une politique innovante sur le plan de la santé".



Accueil du centre communal d'action sociale

- Maintien de la prime "Enfants Premier Age" et de l'aide au projet éducatif dans le cadre de la scolarité (achat de matériel, soutien scolaire, stage de remise à niveau...), ou de financement pour un séjour dans le cadre des études.
- Mise aux normes des espaces et bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite et création de places de stationnement pour les personnes en situation de handicap
- Réalisation d'une version sonore du journal municipal en 2018 pour les personnes malvoyantes en partenariat avec l'association Bibliothèque Sonore de Charenton
- Recrutement de services civiques par le CCAS
- Création d'une aide compensant le reste à charge des Charentonnais souhaitant accéder à l'accueil de jour "les quatre vents" de la résidence Gabrielle d'Estrées.
- Adaptation des aides en faveur des aînés en liaison avec la Maire-adjointe chargée des Seniors
 - Accès à l'Espace autonomie de Maisons-Alfort et les permanences tenues au Centre Alexandre Portier
 - Transformation de l'ancienne prime de chauffage pour favoriser le soutien à domicile des personnes en perte d'autonomie
 - Revalorisation du complément Mensuel de Ressources
 - Gratuité de la téléalarme ...

La résidence médicalisée Gabrielle d'Estrées a ouvert ses portes en mai 2014. Elle dispose de 68 places en hébergement permanent, dont 14 places pour l'unité Alzheimer, 2 en accueil temporaire et 6 places en accueil de jour. Cet Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) est géré par la fondation Partage et Vie.

- **600 familles bénéficient du Pass'sport** instauré depuis septembre 2016 qui a pour vocation, depuis 2 ans, d'ouvrir la pratique sportive aux jeunes scolarisés du CP à la 3^e.
- **Charenton, Saint-Maurice et Saint-Mandé ont créé un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)**. Il s'agit d'une instance de coordination réunissant des élus locaux, des professionnels de la psychiatrie, des usagers et leurs aidants engagés dans l'amélioration des actions liées à la santé mentale.
- **Mise en place du dispositif "Sport sur ordonnance"**, sous la conduite du docteur Véronique Gonnet, Conseillère municipale, en vue de faciliter l'accès au sport thérapeutique pour les Charentonnais atteints d'une affection de longue durée. La Ville compte pour cela s'appuyer sur un réseau fort constitué par les professionnels de santé de proximité, les acteurs associatifs du monde sportif et ses partenaires.

Charenton protège son cadre de vie



La politique de la Municipalité en matière d'urbanisme se veut durable et harmonieuse. Construire des logements en accession ou sociaux, attirer des entreprises, mettre en valeur le patrimoine, favoriser les économies d'énergie, tels sont les piliers d'une ville toujours plus dynamique, ouverte à toutes les générations, respectueuse de son histoire et de son environnement.



La parole à Benoit GAILHAC, Maire-adjoint chargé de l'aménagement urbain et durable de la ville

" Notre politique d'urbanisme fait aujourd'hui de Charenton une ville équilibrée et dynamique, offrant des logements diversifiés mais également des espaces dédiés aux activités économiques et favorisant le déploiement de la nature en ville. Elle est le fer de lance de notre action en matière de développement durable et respecte le caractère et l'identité de nos quartiers. Elle prépare l'avenir en faisant de notre commune un acteur majeur de la Métropole du Grand Paris avec l'opération Charenton-Bercy ".



- Poursuite du réaménagement des entrées de ville via l'opération du quartier du Pont avec la réalisation de 94 logements sociaux et intermédiaires
- Mise en œuvre d'une charte Promoteur préalable au dépôt d'un permis de construire permettant une meilleure information des riverains et encadrant le bon déroulement des chantiers afin d'en limiter les nuisances
- Mise en place de permanences qualité architecturale et conseils-info énergie en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et l'Agence de l'Énergie du Val-de-Marne,
- Incitation en direction des copropriétés et des bailleurs sociaux pour mener des travaux d'amélioration et de ravalement de leur patrimoine
- Lutte contre l'habitat indigne et action en matière d'accessibilité et d'hygiène auprès des commerces
- Instauration d'une taxe de séjour en 2015 visant à encadrer l'activité touristique et à financer des actions de valorisation du territoire
- Lancement de la procédure de télé déclaration des meublés de tourisme type Airbnb à compter de janvier 2019

Charenton - Bercy :
360 000 m² dont 60% dédiés à l'activité économique, avec 15 000 nouveaux salariés attendus, 1000 logements dont 30% de sociaux.

Nouvelle Opération Programmée de Rénovation de l'Habitat (OPAH) à l'étude en liaison avec " ParisEstMarne&Bois " pour favoriser les économies d'énergie.

Face à un marché locatif extrêmement tendu en Ile-de-France, la Municipalité, soucieuse d'assurer un cadre de vie satisfaisant à ses habitants, met tout en œuvre pour garantir une offre de logements adaptée à tous les publics et pour accompagner la réhabilitation du parc existant.

- Création de nouveaux logements sociaux pour atteindre le taux légal de 25% de la loi ALUR
- Restructuration du 5/7, rue Jean Pigeon avec la construction de 53 logements dont 15 sociaux.
- Rénovation des résidences sociales existantes
- 2019 - 2020 : livraison de 94 logements sociaux et intermédiaires rue du Pont avec des commerces en rez-de-chaussée



- **Innovier** : reconversion en 2016 de bureaux en 90 logements sociaux en partenariat avec immobilière 3F au 72/76 quai des Carrières
- **Ecouter** : rencontres organisées avec les nouveaux locataires du parc social pour échanger, recueillir leurs impressions et entendre leurs propositions suite à leur installation
- **Concertier** : réunions d'information et de concertation avec les locataires, les bailleurs sociaux et la Ville pour tout projet de rénovation, comme pour les résidences du 3 et 9 rue Victor Hugo en 2018

1000 appartements comprenant 30% de logements sociaux seront construits dans le cadre de la vaste opération de renouvellement urbain du quartier Bercy



La parole à **Sylvain DROUVILLÉ**, Conseiller municipal délégué au logement et à l'habitat social

" Malgré le manque de réserve foncière et de terrains disponibles, Charenton se mobilise, année après année, pour soutenir la construction de logements permettant de répondre dans de bonnes conditions pour la ville comme pour ses habitants aux besoins importants en matière d'habitat. Notre but, bien au-delà de répondre à nos obligations légales en la matière est d'augmenter autant que possible notre taux de logements sociaux afin de maintenir la mixité sociale à laquelle nous avons toujours été très attachés ".

24,14%
taux de logement social
au 1^{er} janvier 2017

15 000
demandeurs franciliens
d'un logement social
à Charenton

13
bailleurs sociaux
implantés
sur Charenton

L'Est parisien est en plein développement. Autour de Charenton-le-Pont, de nombreux projets ambitieux d'aménagement à vocation économique émergent. La Municipalité souhaite s'inscrire dans cette dynamique pour attirer de nouvelles entreprises et activités économiques. En parallèle, la Ville agit en faveur des jeunes, des demandeurs d'emploi via sa Direction de l'Economie et de l'Emploi (DEE) pour les rapprocher du monde de l'entreprise.



**La parole à
Pierre MIROUDOT,
Conseiller municipal délégué
à l'économie, à l'emploi et
aux relations avec les grandes
entreprises**

" Le développement économique et l'emploi sont prépondérants pour l'attractivité locale. Nous avons su créer les conditions d'un cadre économique performant, riche d'une diversité d'activités, avec de très nombreuses entreprises notamment du secteur bancaire. Le projet Charenton Bercy devrait doubler le nombre d'employés travaillant dans notre commune et attirer de nouvelles entreprises de secteurs porteurs issues des univers virtuels. Nous agissons au quotidien pour lutter contre le chômage, favoriser l'emploi des jeunes mais également les évolutions professionnelles des adultes ".

- Accompagnement des chercheurs d'emploi à titre individuel au sein de la DEE, avec orientation vers les partenaires (Pôle Emploi, Mission Locale de Maisons-Alfort)
- Organisation d'ateliers collectifs : mise en situation de simulation d'entretien, présentation personnelle en 3 minutes (PP3M), formation et utilisation de " Mon Espace Pôle Emploi " suite à la dématérialisation des relations avec cet organisme
- Appui aux recrutements pour les entreprises et les particuliers
- Partenariats étroits avec le Club Gravelle Entreprendre, le réseau des entrepreneurs locaux, et les établissements d'enseignements secondaires
- Favoriser l'attractivité touristique de la ville : utilisation de la taxe de séjour pour renforcer les atouts locaux tels que le patrimoine historique, les espaces publics, réalisation d'un guide touristique fin 2018 ...

• 200 élèves de 2nd du Lycée Schuman sont concernés chaque année par le Programme " Quand Elèves & Entreprises se rencontrent », dont la 4^e édition a eu lieu en 2018. Dans ce cadre, la Ville et le Club Gravelle Entreprendre, regroupant les entrepreneurs et les commerçants locaux, souhaitent rapprocher le monde académique et celui de l'entreprise pour contribuer à l'insertion des jeunes.

• Participation au " Salon Booste ta réussite " organisé au pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne par l'association La Réussite pour Tous et dédié à l'insertion des jeunes.

15 000
salariés travaillent dans
les différentes entreprises
de la ville

Commerces de proximité

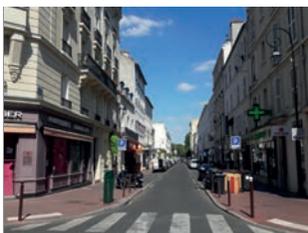


" Ensemble, renforçons le commerce de proximité », c'est l'esprit insufflé par la Municipalité en direction des commerçants et des artisans locaux. La conjoncture économique est difficile pour les commerces. Il est donc nécessaire d'accompagner les entrepreneurs locaux pour pérenniser leurs activités dans la mesure où ils créent des emplois, proposent des services de qualité et animent les quartiers de la ville.



La parole à Joël MAZURE, Conseiller municipal chargé des commerces de proximité, du marché aux comestibles et de l'administration des biens

" Les commerces de proximité sont le sel de la vie locale. Les commerçants et artisans font preuve de dynamisme dans un contexte économique tendu pour satisfaire nos concitoyens. La rénovation urbaine participe à l'attractivité des commerces. Pour éviter les rideaux qui se baissent, nous avons choisi d'agir. L'équipe municipale accompagne aussi les entrepreneurs dans leurs démarches en partenariat avec les organismes consulaires. Chacun se doit de profiter de leurs services et de leurs produits pour qu'ils se maintiennent. Notre marché couvert est un lieu important dans la vie charentonnaise et le professionnalisme des commerçants qui l'animent est largement apprécié ".



- Accompagnement et soutien aux associations de commerçants avec un agent du service Economie et Emploi dédié
- Accueil de commerces de proximité qualitatifs
- Elaboration d'une charte pour les devantures et les enseignes
- Amélioration du dispositif d'autorisation des terrasses des bars et restaurants
- Renforcement des animations municipales dans les zones commerciales
- Réhabilitation du marché couvert en 2017
- Création de places de stationnement gratuites et limitées à 15 minutes rue de Paris puis rue du Général Leclerc pour faciliter l'accès aux commerces du secteur

Un relais Poste créé au sein du Centre Commercial Bercy 2

Suite à la fermeture de l'antenne de la Poste du quartier Pasteur menée sans concertation avec la Ville, la mobilisation de la Municipalité a abouti à la création d'un " Relais Poste "au sein du " Tabac Bercy 2 "situé, 2-4, place de l'Europe permettant de couvrir les besoins de la partie ouest de notre commune.

Concours des vitrines
40 commerçants y participent et 800 Charentonnais votent en moyenne.

1800 habitants
ont participé à l'étude sur l'attractivité commerciale de la ville dont les préconisations seront prochainement dévoilées.

Protéger l'environnement, préserver nos ressources, innover dans les pratiques quotidiennes, sont des objectifs pour lesquels les collectivités doivent être exemplaires. Charenton-le-Pont suit ce cap avec détermination en déployant des actions multiples en faveur du développement durable. Les programmes d'entretien des bâtiments publics intègrent aussi la nécessité d'économiser les énergies.



La parole à Jean-Pierre CRON, Maire Adjoint chargé des travaux, de la voirie, des espaces verts et de l'entretien du patrimoine

" Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Ville travaille avec le territoire ParisEstMarne&Bois (PEMB) pour améliorer la collecte et le tri des déchets. Avec Marie-Hélène Magne, Vice-Présidente de PEMB en charge de ces sujets, nous avons fait en sorte que Charenton expérimente tous les dispositifs innovants en la matière.

En parallèle, l'entretien des bâtiments publics communaux a été renforcé depuis 2014. L'équipe municipale a conscience qu'il s'agit d'un enjeu majeur du confort quotidien pour les usagers mais également une action propice aux économies d'énergie ».



- Mise en place d'un contrat de performance énergétique sur les bâtiments communaux avec pour objectif une baisse de 20% des consommations
- Déploiement de véhicules municipaux propres (12 véhicules GNV et deux voitures électriques)
- 3 fleurs au concours régional dans le cadre d'une politique volontaire d'embellissement des espaces verts.
- Installation de 3 ruches sur l'île Martinet le 28 août 2017
- Zéro produits phytosanitaires depuis le 1^{er} janvier 2017
- Distribution de plants aux particuliers par le service municipal des espaces verts
- Livraison de composteurs en partenariat avec l'EPT ParisEstMarne&Bois et le Syctom
- Tri des biodéchets dans les écoles élémentaires et au marché avec l'apport volontaire des particuliers
- Instauration d'une journée du



développement durable (1^{ère} édition le 2 juin 2018) et d'actions de sensibilisation sur cette thématique en direction du public scolaire

- Mobilisation pour défendre le Bois de Vincennes et demander que la Ville de Paris cesse d'organiser des manifestations génératrices de nuisances (Foire du trône, concerts...)
- Dialogue avec la SNCF pour limiter les problématiques liées au faisceau ferroviaire de gare de Lyon et pour améliorer l'entretien des talus de cette zone
- Réalisation, à la demande de la Municipalité, d'un revêtement antibruit sur l'Autoroute A4 à l'été 2017 financé par l'Etat et la Région Ile-de-France

• Investissement de la Ville :
Contrat de Performance énergétique
3 Millions €
sur 3 exercices budgétaires

Valoriser le patrimoine historique et agir pour favoriser les économies d'énergie

- Mise en place d'une régulation centralisée et remplacement de certains convecteurs
- Remplacement des luminaires et mise en place de détecteurs de présence
- Etude pour mettre en place un plan d'économies d'énergie dans le domaine de l'éclairage public et de la signalisation tricolore.
- Partenariat pour la gestion de bacs et jardins partagés avec l'association Les Semeurs du Pont
- Harmonisation en cours des couleurs des bacs et des consignes de tri sur tout le territoire

La Ville consacre une part importante de son budget de fonctionnement pour gagner le pari de la propreté qui participe à la qualité du cadre de vie. Cependant, pour s'assurer de l'entière réussite des actions menées, il est de la responsabilité de chacun d'agir et d'adopter les bons gestes. Par ailleurs, d'importants investissements sont consentis pour moderniser les espaces publics.



- Mise en place d'un plan propreté
- Création d'une application mobile permettant d'alerter les services municipaux
- Contrecarrer les incivilités commises sur la voie publique notamment par des dépôts d'encombrants hors périodes légales et lutter contre les déjections canines,
- Interventions en cas d'animations et d'événements climatiques exceptionnels (nettoieement des quais après les inondations de juin 2016, par exemple)
- Amplification du nettoyage des parcs, jardins, parterres et platebandes végétalisées
- Renforcement des opérations " grand nettoyage " permettant d'effectuer, quartier par quartier, un nettoyage approfondi des trottoirs, de la chaussée et du mobilier urbain
- Remise en peinture des marches, piliers de ponts, murs écaillés ou taggés, jardinières de béton, etc.
- Instauration d'un arrêté d'interdiction de fumer dans les parcs de la ville

1,5 million €
budget annuel consacré au
marché de propreté

100 000
sacs toutounettes
distribués par an

250
corbeilles présentes
sur le territoire

30%
des encombrants sont
collectés en dehors des
jours dédiés par
incivisme

**La parole à
Jean-Pierre CRON,
Maire adjoint chargé des travaux, de la
voirie, des espaces verts et de l'entretien
du patrimoine**

" Les interventions liées à la propreté ne cessent de s'améliorer à Charenton et des investissements marquants ont été décidés par la Municipalité. L'entretien et la rénovation des voiries font également l'objet d'une attention particulière de la part de la Ville et ses partenaires ".



Un réseau routier et de voirie rénové, sécurisé et mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite

Avec le soutien du Conseil départemental du Val-de-Marne

- Sécurisation de carrefours dangereux "Liberté/Verdun/Archevêché/Pasteur", "Paris/Félix Langlais " et " Paris/Nocard "
- Création de zones partagées (rue de Paris entre les rues Arthur Croquette et du Pont)
- Extension des pistes cyclables (rue de L'Arcade)
- Réhabilitation du collecteur d'assainissement entre le quai des Carrières et la rue Saint-Pierre en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- Renforcement et végétalisation du chemin de halage pour lutter contre les crues

Favoriser un partage équitable de l'espace public, trouver des solutions pour que nos concitoyens puissent se stationner facilement, développer de nouvelles mobilités, renforcer les transports publics, assurer la sécurité routière ont été les objectifs poursuivis au cours des dernières années par la Municipalité pour satisfaire habitants et entreprises.



• Des transports en communs mieux adaptés aux besoins :

- Prolongement de la ligne de bus n°109
- Maintien du bus-service pour les seniors
- Rénovation de la station de métro "Charenton-Ecoles "
- Déploiement de bus articulés à motorisation hybride électrique sur la ligne de bus 180 à l'automne 2018

• Un stationnement réglementé pensé afin de faciliter la mobilité des Charentonnais :

- Mise en place de la réforme nationale du stationnement au 1^{er} janvier 2018 avec application d'un Forfait Post Stationnement en paiement immédiat de 17 €, là où nombre de communes appliquent le tarif maximum de 30 €
- Maintien du tarif résident de 20 € par mois pour une voiture (inchangé depuis 2006)

- Application du stationnement payant pour les deux roues motorisés, équivalent à un tiers du tarif appliqué aux voitures depuis avril 2018
- Gratuité du stationnement pour les véhicules 100% électrique et pour les résidents en cas de pic de pollution

• Cap vers les nouvelles mobilités

- Adhésion au dispositif Vélib'2 avec 3 stations réparties sur le territoire et disposant de 30% de vélos à assistance électrique
- Autorisation donnée à un opérateur privé de déployer des scooters électriques en location courte durée
- Mise en place d'une subvention pour aider les Charentonnais à acquérir un vélo à assistance électrique (77 subventions remises en 2018 pour plus de 25 000 euros
- Poursuite par la police municipale des dispositifs permis piéton et vélo dans les écoles

2 685 places
de stationnement
pour les voitures
en surface

5 lignes
de bus

500 places
de stationnement sur
voiries pour les deux-roues
motorisés

30 km/h
Limitation de vitesse qui
s'applique sur la quasi-
totalité du territoire
charentonnais

• Création de pistes cyclables et développement de zone 20Km/h – espaces partagés

- Développement de l'inter-modalité avec, par exemple :
 - l'implantation prochaine de parkings " Véligo " aux stations de métro Charenton-Ecoles et Liberté

- une nouvelle connexion avec la station quai de la Gare de la ligne 6 du Métro grâce à la prolongation de la ligne 325 au cours de l'année 2018/2019

Charenton propose des loisirs



Faire de la culture un des atouts du projet municipal relève de convictions fortes : l'accès à l'art dans toutes ses dimensions est un facteur d'émancipation pour tous. Notre société a besoin de culture pour mieux vivre ensemble, donner du sens et renforcer la conscience citoyenne des jeunes tout en leur fournissant une des clefs de la réussite sociale.



- Modernisation des médiathèques et prêt gratuit de livres
- Adaptation des tarifs des équipements favorisant l'accès à la culture au plus grand nombre
- Valorisation des lieux historiques avec notamment la rénovation de l'Hôtel de Ville
- Possibilité pour les artistes d'exposer leurs œuvres sur le parvis de la Mairie
- Valorisation de l'atelier municipal d'Arts Plastiques Pierre Soulages avec le développement de cours de dessin numérique
- Mise en place d'un partenariat avec les écoles pour permettre aux enfants de découvrir des équipements culturels
- Favoriser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite au sein des équipements culturels



La parole à **Delphine HERBERT**, Maire-adjointe chargée de la culture

" Notre action permet au plus grand nombre de Charentonnais d'accéder aux équipements culturels. De plus, la culture sort de ses murs et va au-devant des publics pour attirer celles et ceux qui n'ont pas coutume d'assister à des spectacles. Dans les écoles, dans les espaces publics, en partenariat avec les acteurs associatifs, la culture vibre partout à Charenton ".

Au T2R...

- 2017 a été marquée par une baisse du tarif des abonnements et une révision de la grille tarifaire du Théâtre des Deux Rives (T2R) afin d'élargir l'accès des usagers au spectacle vivant.
- Pour toucher plus largement les enfants des écoles maternelles, élémentaires mais également ceux des accueils de loisirs, une programmation en direction du jeune public sur le temps scolaire et périscolaire est proposée au T2R depuis la saison 2017/2018.

Des services culturels attractifs pour les Charentonnais

Atelier d'Arts plastiques Pierre Soulages
520 élèves

Les Médiathèques des quais et de Bercy
2 896 adhérents

L'Espace Art et liberté
14 000 visiteurs dont 4000 jeunes

Conservatoire André Navarra
800 élèves

Le théâtre des Deux Rives
10 000 spectateurs

Les Archives Municipales mettent en valeur le passé de Charenton notamment à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Charenton, c'est sport ! Cette devise s'explique car dans tous les quartiers, les Charentonnais peuvent, quel que soit leur âge, s'adonner au sport de leur choix en club ou en pratique libre, en salle ou sur des terrains et espaces adaptés. La Ville a pour ambition de continuer à diversifier l'offre sportive qui véhicule des valeurs universelles, permet les échanges et contribue à se maintenir en bonne santé.



La parole à Clotilde CERTIN, Maire-Adjointe chargée des sports

" Loisirs, accomplissement personnel, compétition de haut niveau, Charenton sait cultiver et faire prospérer toutes les facettes de la dynamique sportive en investissant dans les équipements dédiés. La commune soutient également les associations locales et leurs bénévoles qui contribuent à cet élan. Plus de 48 associations sportives sont recensées à Charenton ".



Square Jean Mermoz



Tribune du stade Henri Guérin

- Réaménagement du square Jean Mermoz avec deux terrains de tennis (1,1 million €)
- Rénovation de la tribune du stade Henri Guérin (1,3 million €)
- Favoriser l'accès aux activités sportives pour les personnes en situation de handicap
- Soutien financier aux associations et optimisation des aides grâce au dispositif de critérisation des subventions activé en 2018



8,5 millions €
Rénovation de la Piscine
Téliemaco Gouin

Suite à sa fermeture en février 2017 en raison d'importantes fuites notamment sur des canalisations d'eau, la Municipalité a décidé d'engager un programme conséquent de rénovation dont la durée est estimée à 36 mois. La piscine devrait rouvrir courant 2020, sauf en cas d'aléa du fait de la complexité de ce chantier.



1,9 million €
Création de nouveaux
locaux au stade
Charentonneau

La livraison de ce bâtiment qui assurera les fonctions de vestiaires, club house et bureau administratif est programmée pour la fin de l'année 2018.

Animations & cérémonies patriotiques

Permettre aux habitants de participer à des animations conviviales, favoriser les rencontres mais également confirmer le dynamisme local, tels sont les piliers de la politique d'animation de la ville. En parallèle, une priorité a été donnée aux partenariats avec les associations patriotiques et à la sensibilisation des jeunes au devoir de mémoire.



La parole à **Jean-Marc BOCCARA**, Maire-adjoint chargé de l'animation événementielle, des actions commémoratives, des anciens combattants et du devoir de mémoire.

"Favoriser l'accès du plus grand nombre à des animations, promouvoir les initiatives conviviales et citoyennes sont les mots d'ordre des événements qui se sont multipliés ces dernières années et structurent aujourd'hui la vie locale. Au-delà d'offrir à nos concitoyens de toutes les générations des moments de détente mais aussi de recueillement, nous donnons la possibilité de renforcer les liens qui les unissent souvent dans un cadre intergénérationnel favorisant le bien vivre ensemble".

- Renforcement des animations, "Tous au Club" l'été et "Charenton sur Glace" avec sa patinoire l'hiver ainsi que la "Bourse aux jouets"
- "Noël gourmet et solidaire", une opération portée par la Ville en fin d'année afin de collecter des fonds pour l'Institut Curie
- Soutien aux associations locales dont les actions favorisent l'animation de la ville
- Création du concours de lettre au Père Noël

Charenton sur Glace
15 000 entrées
en moyenne

Tous au Club
25 000 visiteurs
en moyenne

**Lettre
au Père Noël**
250 enfants
concernés

Renforcement des actions en faveur du devoir de mémoire en direction des jeunes

- Ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe
- Partenariats étroits avec le comité d'entente des actions patriotiques de Charenton-Saint Maurice
- Mise en œuvre de visites ponctuelles de la Maison du Combattant avec des jeunes et des représentants d'associations patriotiques locales
- Présence d'écoliers et de membres du Conseil Municipal des Jeunes aux cérémonies patriotiques organisées par la Ville

La fête des quartiers, un succès populaire

Chaque année, au mois de mai, la Fête des quartiers à Charenton est une belle façon de conjuguer convivialité et proximité autour d'un repas entre voisins.





Agissant dans les domaines du sport, de la culture, de l'éducation, de la solidarité, des jumelages, les associations et les bénévoles sont l'âme de Charenton. Ils sont des acteurs majeurs du bien vivre ensemble et la Municipalité met un point d'honneur à les soutenir. Ils renforcent les liens entre les habitants, accueillent des jeunes et des moins jeunes pour leur insuffler des passions ou l'esprit de solidarité.



**La parole à
Adra EL HARTI,
Conseillère municipale
chargée des jumelages**

" Grâce aux membres des sections du comité de jumelage de Charenton et aux partenariats avec les établissements scolaires de la ville, nos concitoyens bénéficient de multiples possibilités d'échanges avec les habitants de Troubridge en Grande-Bretagne, de Borgo Val di Taro en Italie, de la ville de Büren et du quartier berlinois de Tempelhof Schöneberg en Allemagne mais également avec Zichron Yaacov en Israël. Parce qu'ils sont des espaces de rencontre, de dialogue, d'initiatives entre des habitants de divers horizons, nos jumelages représentent un outil particulièrement pertinent de la prise de conscience de la citoyenneté et du nécessaire rapprochement des peuples ».



- **200** associations recensées à Charenton dont une centaine très active
- **8000** adhérents
- **1800** bénévoles
- **500 000 €** de subventions communales allouées par an
- Diversification du Forum des associations qui constitue un des événements majeurs du mois de septembre
- Refonte des contrats d'objectifs entre la Ville et les acteurs associatifs
- Délivrance de palmes du bénévolat

La Ville de Charenton soutient au quotidien les associations locales, en faisant connaître leurs actions, par des prêts de salles, en affirmant son soutien financier ou en les accompagnant dans la concrétisation de leurs projets. A la suite de son élection en 2016, le Maire, Hervé Gicquel, a chargé chacun de ses élus de devenir l'interlocuteur privilégié des acteurs associatifs en fonction de leur délégation.

Charenton prépare l'avenir



Perspective du futur quartier de Bercy



Préparer l'avenir, c'est assurer la sécurité des biens et des personnes sur le territoire. C'est pourquoi la Municipalité agit concrètement dans ce domaine. Renforcement de la police municipale, déploiement de la vidéo protection, coopération étroite entre les polices municipale, nationale et les militaires de l'opération Sentinelle ont permis la création d'un bouclier local de sécurité.



La parole à Pascal TURANO, Maire-adjoint chargé de la sécurité, de la gestion du domaine public, de l'hygiène et des affaires réglementaires

" Afin de faire face au contexte Vigipirate et pallier la baisse des effectifs de la police nationale, la Ville a renforcé significativement ses actions dans le domaine de la sécurité. Cette politique ne se limite pas à la surveillance et à la sanction, mais intègre également un indispensable volet d'initiatives consacrées à la prévention faisant de Charenton l'une des communes les plus sûres du département même si elle n'est pas exempte de difficultés ".

- Renforcement des moyens alloués à la police municipale (armement en 2015 et extension des horaires de fonctionnement de ce service tard dans la nuit)
- 73 caméras de vidéo protection déployées
- Création d'un centre de supervision urbaine (CSU) en 2014
- Incitation de nos partenaires pour déployer des caméras (12 caméras ont été installées dans les parties communes de la résidence " Bobillot-Sellier " par le bailleur Valophis en 2017).
- Expérimentation de caméras-piétons pour les policiers municipaux
- Lutte contre les cambriolages grâce à l'Opération Tranquillité Vacances
- Demande à l'Etat d'effectifs supplémentaires de policiers nationaux et mobilisation pour maintenir le commissariat de la rue de Conflans
- Chasse à la délinquance routière et à la vitesse excessive
- Eviction des fauteurs de troubles et lutte contre l'ivresse publique
- Création de la cellule réglementaire offrant une amélioration du service aux usagers par rapport à la gestion du domaine public

Mise en place d'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) le 26 septembre 2017. Cette instance de concertation regroupant des représentants de la Ville, de la Préfecture, de la police, de la justice, de l'éducation nationale, des bailleurs et des associations vise à coordonner et intensifier le travail des acteurs locaux en faveur de la tranquillité publique.

• 21 policiers municipaux et 11 agents de surveillance de la voie publique (ASVP)

• Mise en place d'un plan pluri annuel d'investissements afin d'acquérir 5 nouvelles caméras et d'en rénover 5 autres par an

Confrontée depuis 2012 à la baisse sans précédent des dotations de l'État et à la forte hausse de la péréquation, l'équipe municipale, grâce à une gestion rigoureuse, n'a pas augmenté les taux de fiscalité des ménages, a limité les hausses des tarifs municipaux et a su maintenir une haute qualité de services publics.



La parole à
Patrick SÉGALAT,
Maire-adjoint chargé des finances
et des ressources humaines

" En matière de finances locales, notre philosophie s'appuie sur la réduction de notre dette, la recherche de subventions extérieures, l'amélioration des services publics locaux tout en réalisant nos projets d'investissement grâce à notre capacité d'auto-financement et sans recours à l'emprunt. En parallèle, nous nous efforçons d'améliorer le fonctionnement des services municipaux et le cadre de travail des employés communaux pour répondre aux attentes de nos concitoyens et à l'intérêt général " .

- Aucun nouvel impôt au sein de la ville et l'intercommunalité touchant les administrés (sauf la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires)
- Zéro augmentation du taux de la part des impôts communaux depuis 2010
- Maîtrise des politiques tarifaires des services municipaux, impactées uniquement de l'inflation
- Endettement très faible
- Gestion rigoureuse des deniers publics en maintenant un haut niveau d'investissement et des services publics divers et performants
- Mutualisation de certaines prestations
- Recherches actives de subventions extérieures
- Mise en place d'un contrôle de gestion au sein des services municipaux
- Création de partenariats avec l'État, la Région Ile-de-France, le Conseil Départemental du Val-de-Marne, la Métropole du Grand Paris, le territoire ParisEstMarne&Bois...

**Une perte cumulée
de 20,7 millions €**

**en raison des baisses des
dotations de l'Etat et de
la hausse des contributions
aux divers fonds de
péréquation entre fin 2012
et fin 2018**

**Fiscalité par rapport
aux communes de même
strate démographique
dans le 94**

**1^{ère} position pour le taux
de taxe d'habitation
avec 18,07%**

**2^{ème} position pour le taux
de foncière sur le bâti
avec 15,44%**

**Un encours de dette
de 161 € par habitant
à Charenton contre 1 091 €
en Ile-de-France**

**L'encours de la dette
est inférieur à 5 millions €
fin 2018 alors qu'il était de
30 millions en 2005**

Charenton se développe pour vous et avec vous. Vos élus sont à votre écoute en prenant en considération les attentes légitimes de chacun, en modernisant les services publics locaux et en défendant ceux qui sont menacés. Une démocratie locale active et une information de qualité en direction des citoyens sont révélateurs d'une action municipale fondée sur la proximité.

Des supports d'information et d'échanges modernisés

- Mutation des supports d'information de la ville (nouvelle version du Charenton Magazine avec une version audio en ligne ...)
- Modernisation des outils numériques liés à la ville reconnue par l'obtention de 5@ aux concours Ville Internet (site internet ; 4000 abonnés à la newsletter hebdomadaire* ...), utilisation des réseaux sociaux
- Activation de la nouvelle application de la ville sur smartphone permettant de signaler des anomalies sur les espaces publics (trous sur chaussée, dépôts sauvages ...)
- Création d'un portail citoyen " monespacecharenton " pour faciliter les démarches en ligne des administrés
- Utilisation de sms par le service des affaires civiles pour la délivrance des passeports et des cartes d'identité
- Mise en place d'un logiciel de gestion électronique des courriers et mails des usagers afin d'assurer une traçabilité et un suivi de leurs sollicitations



Version audio
du Charenton magazine
sur www.charenton.fr



Poursuivons le dialogue
Des remarques, des suggestions,
pour contacter vos élus, une adresse unique
www.charenton.fr/contact/

* Pour s'abonner à la Newsletter de Charenton rendez-vous sur le site www.charenton.fr (en haut à gauche)

Une démocratie de proximité active



Organisation de réunions publiques annuelles, depuis 2016, au sein des 4 quartiers à l'automne pour faciliter des échanges entre la Municipalité et les Charentonnais

Maintien des permanences décentralisées des élus les samedis en matinée devant le marché du centre, Aldi, Bercy II et la Coupole



Développement de réunions de quartier sur des thématiques spécifiques (tranquillité publique, aménagement d'espaces publics, opérations de constructions, renouvellement du quartier Bercy, commerçants, entrepreneurs locaux ...)

Structuration d'une démarche participative dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain "Charenton-Bercy" (ateliers de concertation, balades urbaines ...)



L'équipe municipale porte une attention particulière à plusieurs dossiers majeurs qui auront un impact significatif sur l'évolution de Charenton-le-Pont. Ils contiennent des orientations qui auront un rôle stratégique pour conforter la qualité de vie locale et le positionnement de la commune dans le cadre du Grand Paris.



Dynamiser le quartier de Bercy de Charenton

La Municipalité a mis en œuvre, en 2016, une nouvelle stratégie de renouvellement urbain de son quartier de " Charenton-Bercy "situé au sud-ouest dans le périmètre délimité par l'autoroute A4, le boulevard périphérique ainsi que la ligne de chemin de fer SNCF en provenance de la Gare de Lyon.

Ce projet est soutenu par l'Etat dans le cadre d'un Contrat d'Intérêt National (CIN) signé le 24 novembre 2016 et a été retenu parmi 58 sites franciliens dans le cadre de l'appel à projet " Inventons la Métropole du Grand Paris ». UrbanEra, entité du groupe Bouygues Immobilier, a remporté ce concours portant sur le quartier Bercy qui a fait l'objet d'une présentation au public le 12 mars 2018.

- **10%** du territoire du territoire seront métamorphosés
- **360 000 m²** constructibles dont 60% dédiés aux activités économiques et commerciales
- **15 000** nouveaux emplois devraient y être accueillis
- **1 000** logements seront construits dont 30% de sociaux
- **3,6 ha** d'espaces verts
- **1** arbre planté pour un logement créé
- Une **nouvelle artère commerciale** à la place des actuels entrepôts de logistique en interconnexion avec la rue Baron-Leroy à Paris 12^e
- **1 passerelle Valmy élargie** et transformée en espace public à part entière mieux connectée au nord de la ville
- **1 nouvelle passerelle** sera créée en fin de projet pour relier les berges de Seine



**La parole à
Hervé GICQUEL,**
Maire de Charenton-le-Pont
et Conseiller départemental
du Val-de-Marne

" Bien gérer une ville consiste à trouver le juste équilibre entre les logements, les équipements, les espaces verts mais également les commerces et les bureaux. Charenton a cherché à faciliter l'installation d'entreprises sur son territoire car elles sont des facteurs d'attractivité. L'opération majeure d'aménagement du secteur " Charenton-Bercy " par UrbanEra participe activement à la construction du Grand Paris. Elle a pour objectif de dynamiser ce vaste périmètre de notre commune grâce à l'émergence d'un quartier innovant et durable " .

Pacifier l'autoroute A4

La création du revêtement acoustique anti-bruit sur l'autoroute A4 cofinancée par l'Etat et la Région Ile-de-France pour un montant de 2,2 millions €€ au cours de l'été 2017, s'est révélée efficace pour atténuer les nuisances sonores de cet axe routier.

Cette action significative constitue une première étape pour améliorer la qualité de vie des habitants de la rive sud de la commune.

Malgré les difficultés de l'Etat pour trouver des financements, l'équipe municipale continue à demander l'installation de protections phoniques efficaces et préconise la transformation de cet axe de circulation en boulevard urbain qui aurait pour vertu de pacifier ce secteur de vie.





Intercommunalité – Réforme Institutionnelle

Les élus de Charenton sont favorables aux intercommunalités dès lors qu’elles favorisent une mise en commun efficiente des moyens humains et financiers des collectivités. A ce titre, la Communauté de Communes formée par Charenton et Saint-Maurice de 2003 à fin 2015 avait amélioré et développé les services publics. Depuis le 1^{er} janvier 2016, Charenton a intégré la Métropole du Grand Paris (MGP) qui regroupe Paris et une centaine de communes de la première couronne francilienne. Elle fait également partie du Territoire *ParisEstMarne&Bois* (PEMB) composé de 13 villes du Val-de-Marne.

Charenton s’est appuyée sur la MGP pour obtenir la modernisation du quartier Bercy et travaille avec les membres de PEMB à l’amélioration de la collecte des ordures ménagères qui demeure le champ de compétence dans lequel cette nouvelle structure s’est pour l’instant la plus avancée. Parallèlement, le Conseil Départemental est une collectivité reconnue et utile qu’il faut défendre car elle risque de disparaître. L’impact et les conséquences de sa suppression dans la vie quotidienne des 1,3 million de Val-de-Marnais seraient très préjudiciables.

Ces nouvelles intercommunalités imposées par la loi et dont l’organisation est complexe peinent à s’imposer. Une nouvelle réforme institutionnelle est censée prochainement simplifier le mille-feuille administratif francilien. En attendant,

Des services publics à défendre constamment

Depuis 4 ans, Charenton a démontré sa capacité à évoluer dans un environnement en forte mutation, à absorber les différents chocs, les baisses de dotations de l’Etat, la nouvelle géographie des territoires franciliens. Par ailleurs, elle a revisité toutes ses politiques, a innové et a modernisé son action pour continuer d’agir au quotidien et en proximité avec les habitants, à tous les âges de la vie.



Au cours de la même période, l’Etat a réduit ses aides financières aux collectivités et ses implantations à Charenton. Fermeture du bureau de Poste du quartier Pasteur, de l’antenne de la Caisse Primaire de l’Assurance Maladie, maintien uniquement du service des impôts aux entreprises alors que celui aux particuliers a été transféré à Maisons-Alfort, telles sont les décisions qui affectent la ville et ses concitoyens.

Ainsi, une mobilisation a-t-elle été lancée en 2018 contre la fermeture du commissariat de Charenton-Saint Maurice, la nuit, dans le cadre d’un projet de mutualisation et pour le renforcement des effectifs de la police nationale qui ne cessent de diminuer.

Tribunes d'expression libre



CHARENTON AVANT TOUT

Notre bilan (succinct) de la majorité municipale en moins d'un quart de page !

Entre la palme de la ville "où il fait le plus bon vivre" et la palme de la ville "où l'on vit 19 mois de moins en bonne santé à cause du bruit", Charenton profite de ses acquis et détériore l'existant.

Depuis toujours, nous insistons sur le fait que les transports, le bois, la proximité avec Paris, ... tout ce qui fait que Charenton nous plaît et attire n'est pas lié à cette majorité. Par contre, tout ce qui dépend d'elle se détériore ou avance à pas trop comptés.

1^{ère} promesse trahie : En 2014, la majorité des Charentonnais a élu un maire qui, sans prévenir, est parti quelques mois après son élection.

2^{ème} promesse trahie : la fiscalité. Par un tour de passe-passe, les impôts n'ont pas augmenté mais tout le reste a flambé. Les augmentations des services publics communaux représentent, à elles seules, l'équivalent d'une hausse annuelle de plus de 10% de la Taxe d'habitation.

3^{ème} promesse trahie : la préservation et la valorisation du patrimoine communal. La piscine est fermée pour plusieurs années par manque d'entretien et l'ancien lycée J. Jaurès demeure une friche urbaine.

4^{ème} promesse trahie : la protection des plus faibles. Dans notre ville il n'y a plus aucun travailleur social, les bénéficiaires du RSA ne sont plus accompagnés et les aides sont données avec tant de parcimonie que le CCAS, malgré un faible budget, est excédentaire.

5^{ème} promesse trahie : le bruit. Malheureusement, ni murs anti-bruit, ni couverture de l'A4 ne sont venus protéger les riverains.

Bien sûr tout n'est pas à rejeter, mais en moins d'un quart de page, il nous faut écrire l'essentiel. La démocratie n'en sort pas grandie, ... mais ça, ils ne nous l'avaient pas promis !

Les élus du groupe "Charenton Avant Tout !". Pour tout contact : gillesmauricebellaiche.net ou charentonavanttout.fr

POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE

Ces combats à mener



Oui, la municipalité peut être un échelon de lutte pour sauvegarder l'environnement, raviver la démocratie et refuser la soumission des politiques publiques aux intérêts privés. La preuve en est

que l'actuel gouvernement ne cesse d'asphyxier les villes et de restreindre leurs prérogatives. A cela, le combat est la seule réponse. Et à Charenton, les luttes à mener ne manquent pas: couvrir l'autoroute qui ravage les poumons et les oreilles des riverains, préserver les services publics -Poste, centre des impôts, commissariat-, mettre fin aux partenariats publics-privés, généraliser la gratuité des activités municipales et, surtout, faire plus pour ceux qui ont moins. Mais afin que ces enjeux soient au moins discutés, il faut que la démocratie ne se réduise pas à une élection tous les six ans. Pour entendre les Charentonnais, il faut d'abord leur donner la parole.

Émilie Bertrand

CHARENTON AMBITION

A l'instar des autres responsables des groupes de l'opposition siégeant au sein du Conseil Municipal, Madame Chantal Gratiot a été sollicitée pour fournir une tribune d'expression libre. Suite à cette proposition, la Conseillère municipale représentant le groupe Charenton Ambition a indiqué qu'elle ne souhaitait pas communiquer.



2014/2018
Une équipe au travail

Mairie de Charenton-le-Pont - 48, rue de Paris - 94220 Charenton - www.charenton.fr

Directeur de la publication : Hervé Gicquel

Rédaction : David Custodio, Edline Lormier

Photos : Marlon Fuzon, Yvan Lastes, Gérard Ledig, Jean-Pierre Le Nai

Conception graphique et mise en page : Cyril Doumbé - Impression : Point 44

